
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ARDÈCHE DE FERME EN FERME – 29 & 30 AVRIL LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DE LA PREMIÈRE HEURE

6 avril 2017

Cette année encore, le Département s'associe à L'Ardèche de ferme en ferme et participe au lancement de l'opération, avec la Fédération départementale des CIVAM de l'Ardèche, à la ferme "le Chastelou" à Flaviac, en présence de Hervé Saulignac, président du Conseil départemental.

>>> De Ferme en Ferme, une opération au cœur des politiques du Conseil départemental !

Partenaire de la première heure, le Département de l'Ardèche renouvelle cette année encore son aide à la FD CIVAM à hauteur de 15 000 €, ce qui en fait le partenaire financier le plus important de l'opération. Apparu en Ardèche en 2000, L'Ardèche de ferme en ferme est devenue au fil des éditions un événement attendu par beaucoup – petits et grands - et a transformé ce dernier week-end d'avril en grand rendez-vous de découvertes passionnantes avec les exploitants agricoles du département, leurs produits et leur savoir-faire.

>>> De ferme en ferme toute l'année

Depuis 2009, en plus de son aide à l'opération proprement dite, le Département accorde une subvention de 10 000 € à la Fédération départementale des CIVAM de l'Ardèche pour la mise en place d'une offre de tourisme rural hors saison, multisectorielle, territorialisée et durable, sur la base du réseau « de ferme en ferme » et intitulée « De fermes en fêtes ».

Cette opération a pour but tout à la fois la professionnalisation des exploitations agricoles dans une démarche touristique hors saison, une diversification de leurs activités ou bien de leurs circuits de distribution et une meilleure synergie des acteurs locaux de l'agro-alimentaire (restaurateurs, bistrot de pays, agro-industriels,...) avec les producteurs grâce à des partenariats innovants, et ainsi améliorer l'attractivité du territoire.

>>> Accompagner l'agriculture ardéchoise, un enjeu de territoire

Cette année encore, le Conseil départemental apporte de façon volontaire son aide aux agriculteurs ardéchois au travers de l'accompagnement d'initiatives départementales et locales et dans la mise en œuvre d'actions ciblées : attractivité du métier d'agriculteur, diversification et recherche de valeur ajoutée pour les exploitations, qualification et valorisation locales des productions, mise en œuvre de pratiques culturelles et d'élevage plus respectueuses de l'environnement...

>>> La filière agroalimentaire en Ardèche

Le Conseil départemental de l'Ardèche a fait du développement de la filière agroalimentaire un des axes majeurs de sa stratégie économique. Les entreprises de ce secteur ont accès à un potentiel de



développement incomparable, des aides directes à l'investissement et un centre de ressources support. Conscient de son importance économique – près de 2 500 personnes (soit 13% des effectifs industriels du département) sont employées dans les **industries agroalimentaires** – et de l'impact de ce secteur sur l'image du Département, le Conseil départemental de l'Ardèche a souhaité faire de la **filière agroalimentaire** un secteur structurant et d'avenir. Toutes les initiatives de développement de la part des **entreprises agroalimentaires** sont vivement soutenues par le département.

Cette politique volontariste en faveur du secteur se traduit concrètement par des aides pouvant aller jusqu'à 40% des investissements matériels ou immatériels.

Les signes de qualités des entreprises agro-alimentaires ardéchoises

- 10 Appellations d'origine contrôlée ou protégée (7 pour les Côtes du Rhône et Côtes du Vivarais, une pour le Picodon, une pour la châtaigne, et une pour le bœuf fin gras du Mézenc)
- de nombreux labels rouges pour la volaille fermière
- 2 IGP (Indication géographique protégée) pour les salaisons ardéchoises
- 1 marque collective « Goûtez l'Ardèche », qui sélectionne et valorise les produits alimentaires ardéchois de qualité
- une proportion de producteurs labellisés « agriculture biologique » deux fois supérieure à la moyenne nationale.

Le bio en plein boom en Ardèche

Une filière bio en plein boom dans un secteur agroalimentaire dynamique

L'Ardèche c'est :

- 20% des exploitations bio de Rhône-Alpes
- Le 5e département producteur de bio au niveau national
- Plus de 300 exploitations labellisées bio
- Une proportion de producteurs bio deux fois supérieure à la moyenne nationale
- Une augmentation constante du nombre de préparateurs de produits biologiques

>>> Ardèche le goût : le centre du développement agroalimentaire

Le **Centre du développement agroalimentaire**, créé par les acteurs socioprofessionnels ardéchois, regroupe à la fois les compétences, l'expertise, et le savoir-faire de nombreux partenaires et réseaux (Chambres consulaires, Parc naturel régional des monts d'Ardèche, Ardèche développement, PeaCritt, Rhône-Alpes agroalimentaire promotion, Centre techniques, Agence de développement touristique...). Le centre propose de nombreux outils aux **professionnels de l'agroalimentaire** : agriculteurs, artisans, chefs d'entreprise de PME, PMI, restaurateurs, traiteurs, commerçants... afin de développer au mieux leur activité.

N/réf : CP16-17 CF Ipress



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08
fax : 04 75 66 77 99 - Mél : com@ardeche.fr